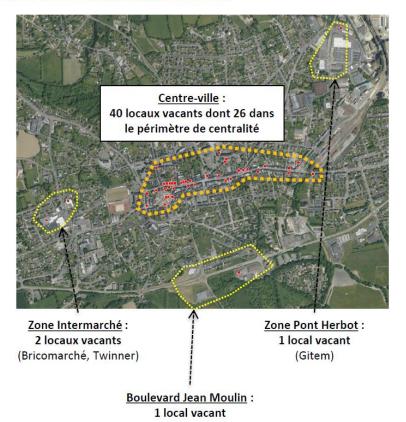
Localisation des cellules commerciales vacantes sur Carhaix-Plouguer (source : Ville de Carhaix-Plouguer 2016/2017)



En périphérie, notamment le long des axes de circulation et en particulier du boulevard Jean Moulin, des commerces d'équipement de la personne, de la maison, de culture et loisirs et de commerce alimentaire se sont installés. Ces commerces bénéficient de l'effet vitrine le long de cet axe de circulation. Ainsi, on retrouve plusieurs zones d'activités : zone de Kerledan, zone de Kerampuilh, zone du Poher.



Zones d'activités économiques

Une vision à l'échelle communautaire

Poher Communauté gère l'ensemble des zones d'activités artisanale et industrielle existantes et à créer, ainsi que toutes les nouvelles zones d'activités commerciales, tertiaires, la construction, l'entretien, la gestion et la commercialisation d'équipements immobiliers destinés à l'accueil d'entreprises.

Enfin, elle assure aussi toutes autres actions de développement économique concourant à la promotion du territoire, ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois. Concernant la création et l'aménagement de zones d'activités économiques, elle doit assurer la maîtrise foncière préalable à l'aménagement de ces zones.

Les 18 zones d'activités de la Communauté de Communes accueillent 130 entreprises et 2 700 emplois environ (données déclaratives 2010)

Localisation de l'offre foncière au sein de la Communauté de Communes



					Disponibilités fo	ncières	
			Surface		Surface		
		Surface	cessible	Surface	disponible	% espaces	Taux de
	Commune	Totale	totale	réservée	aménagée	publics	remplissage
Zone d'activités de Kerlédan	Carhaix	14500	12200	0	0	16%	100%
Zone d'activités de St-Antoine	Carhaix	198500	186240	0	1730	6%	99%
Zone d'activités de Pont-Herbot	Carhaix	192000	169055	0	0	12%	100%
Zone d'activités de Kerampuil	Carhaix	18200	16530	0	0	9%	100%
Parc d'activités de Kervoasdoué	Carhaix	519 000	433694	63661	44220	16%	75%
Kervoasdoué Sud	Carhaix	119000	89000	0	0	25%	100%
kervaosdoué ouest	Carhaix	113 000	90340	19464	31000	20%	44%
kervoasdoué	Carhaix	287000	254354	44197	13220	11%	77%
Parc d'activités de La Villeneuve	Carhaix	206355	154890	13543	0	25%	91%
Parc d'activités de Kergorvo	Carhaix	238551	210392	21500	0	12%	90%
Zone d'activités de Poher	Carhaix	50800	41459	0	2800	18%	93%
Zone d'activités de Loc'h ar Lann	Kergloff	81670	63742	0	25663	22%	60%
Zone d'activités de Goas ar Gonan	Saint-Hernin	27510	26428	0	0	4%	100%
Zone d'activités de Butte du Cheval	Motreff	13600	10650	0	0	22%	100%
Zone d'activités de Kerdoncuff	Poullaouen	148332	148332	0	0	0%	100%
Zone d'activités de Croix-Neuve	Poullaouen	18750	16205	0	0	14%	100%
Zone d'activités de Vervins	Poullaouen	7790	7790	0	0	0%	100%
Zone d'activités de Kerbiquet	Le Moustoir	44070	41278	0	19992	6%	52%
Zone d'activités de les Ecoles	Plounévézel	905	905	0	0	0%	100%
Zone d'activités de Lamprat	Plounévézel	23950	19710	0	0	18%	100%
Parc d'activités de Kerhervé	Cléden-Poher	108500	98500	8000	0	9%	92%
Zones d'activités de Touldous	Plévin	26000	23550	0	13946	9%	41%
Total en ha		194	168	11	11	13%	87%

Une vision à l'échelle de la commune de CARHAIX-PLOUGUER

Au niveau des zones d'activités de CARHAIX :

Sur les 22 hectares cessibles, 11 ha sont réservés et 11 ha sont disponibles dont environ 14 ha (réservés et disponibles) se situent à CARHAIX, à savoir :

- o Parc d'activités de Kervoasdoué : vocation dominante logistique et industrielle 10,7 ha.
- o Pont Herbot / Poher Vocation dominante commerce de détail 0,3 ha.
- Parc d'activités de Kergorvo/ Villeneuve Vocation mixte 3,5 ha.

Le parc d'activité de Kergorvo a récemment (2016) vu l'implantation d'une grande entreprise internationale de production de lait infantile qui a généré la création d'environ 300 emplois. Le développement de cette entreprise devrait se poursuivre sur le site.



Zone de Kergorvo Zone de Kervoasdoué Zone de Kervoasdoué Ouest Zone de Kervoasdoué Sud Zone de Kervoasdoué Sud Zone du Poher Zone de Pont Herbot Zone de St Antoine Zone de Saint Antoine Zone de Kerampuilh Zone de Kerampuilh

L'activité économique touristique

Elle complète modestement l'activité économique et s'appuie sur les divertissements et la culture, aussi bien par des activités permanentes que des évènements ponctuels.

Les clientèles touristiques représentent cependant un apport d'activité non négligeable pour les commerces de Poher Communauté, puisqu'ils constituent 7,9 % du marché économique local (source : Cibles et Stratégies – Décembre 2017 - Schéma de Développement Commercial de Poher Communauté).

Camping de l'Hyères



Camping de l'Hyères



Voie verte



Le canal de Nantes à Brest



Espace aqualudique



Centre d'interprétation archéologique virtuel de Vorgium



Festival des vieilles charrues



Camping du Festival (Kergorvo)



Site du Festival - Kerampuilh

Le tourisme vert

L'activité touristique s'appuie principalement sur le tourisme vert.

Plusieurs équipements sont disponibles. L'hébergement peut s'effectuer en gîte, hôtel ou au camping de la vallée de l'Hyères.

Il existe sur la commune 8 gîtes, 7 chambres d'hôtes, 1 gîte d'étape d'une quarantaine de lits à Port Carhaix, une structure d'hébergement à Kerampuilh, deux hôtels et un camping municipal 3*.

Au 1 ^{er} janvier 2018	Nombre	Capacité (chambres et emplacements)	
Au 1 Janvier 2018	d'établissements		
Hôtels	2	53	
Camping municipal de l'Hyères	1	61	

Source: INSEE DGE

Le territoire dispose d'un vaste choix d'équipements de loisirs :

- Le pôle de loisirs de la vallée de l'Hyères à l'Ouest de la commune, regroupe un centre équestre, un golf, un site de paintball, un labyrinthe végétal et un site d'accrobranche.
- En ville se trouve le pôle de loisirs de Kerampuilh qui compte une piscine aqualudique, l'espace culturel Glenmor, le centre de congrès, la plateforme événementielle de Kerampuilh, la Maison des Jeux d'adresse, les terrains de football et de rugby, le skate-park,
- Un second centre équestre est basé au Minez au Nord de la commune.
- Divers sentiers de randonnées parcourent le territoire communal (voies vertes, canal de Nantes à Brest, Vélodyssée).

L'offre touristique et culturelle

Vorgium

La communauté de communes qui souhaite poursuivre sa démarche de développement de l'offre touristique, s'appuie sur le territoire de Carhaix pour accueillir une offre complémentaire afin de continuer à favoriser son rayonnement en mettant en valeur le passé antique de la capitale du Poher : le centre d'interprétation archéologique virtuel de Vorgium, situé rue du D. Menguy.

Celui-ci vient d'ouvrir à l'été 2018.

Cet espace propose:

- un jardin archéologique articulé autour de huit points d'intérêt archéologique comme la fontaine et les thermes reconstitués virtuellement grâce à la réalité augmentée,
- un centre d'interprétation de 200 m² accessible aux personnes à mobilité réduite.

Outre sa vocation touristique, le projet a pour objectif de redonner une visibilité aux vestiges archéologiques et de rendre accessible aux habitants de Carhaix et du Poher l'histoire de leur ville, de leur territoire.

Vorgium est également un levier économique pour le territoire. En effet, 25 000 visiteurs sont attendus chaque année.

Le festival des Vieilles Charrues

Installé en 1998 sur le site de Kerampuilh, au Sud de la ville de Carhaix-Plouguer, le festival s'est développé. Il génère des retombées économiques importantes.

Il s'agit d'un gros moteur de fréquentation pour la commune et au-delà Poher Communauté. En effet, le Festival des Vieilles Charrues est le second plus gros moteur de fréquentation du Finistère (derrière Océanopolis), avec 225 000 entrées sur 4 jours.

Il est à noter que la démarche de l'association des Vieilles Charrues dépasse le cadre du festival : projets d'accueil d'autres évènements majeurs, en lien avec la Ville de Carhaix, développement du Pays COB, de l'économie locale et de la culture au sens large.

1.3. L'HABITAT

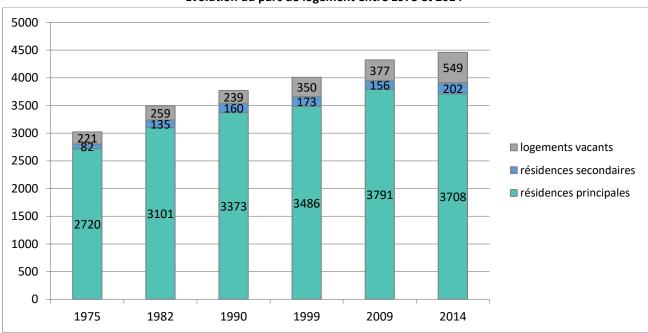
1.3.1. UN PARC DE LOGEMENT EN AUGMENTATION MAIS UN PHENOMENE DE VACANCE IMPORTANT

Un rythme d'augmentation de logement qui ralentit

La commune compte en 2014, 4 459 logements, soit une évolution de 3 % par rapport à 2009. Rythme moins soutenu que lors du précédent recensement qui affichait un rythme de 4,3 %.

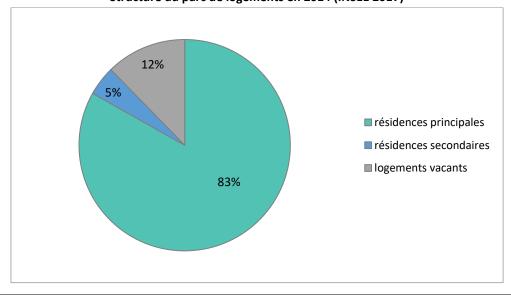
Ce rythme est l'un des plus faibles des périodes recensées depuis 1975.

Evolution du parc de logement entre 1975 et 2014



Sources: Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales

Structure du parc de logements en 2014 (INSEE 2017)



Années Logements	2009	2014	Evolution 2009/2014
Résidences principales (RP)	3 791	3 708	- 83
Résidences secondaires et occasionnelles (RS)	156	202	+ 46
Logements vacants (vac)	377	549	+ 172
Total logements	4 324	4 459	+ 135

Les résidences principales, qui représentent aujourd'hui 83 % du parc immobilier total, ont toujours été largement majoritaires au sein du parc de logements. Leur proportion est cependant en diminution entre 2009 et 2014 du fait de l'augmentation des logements vacants et des résidences secondaires.

	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Part des résidences principales dans le parc de logements	89,98	88,73	89,42	86,95	87,67	83,16

Les résidences secondaires (et logements occasionnels) représentent 4,53 % du parc de logements en 2014, ce qui correspond à une commune avec un faible attrait touristique. Après avoir diminué entre 1999 et 2009, ce taux a fortement augmenté entre les 2009 et 2014.

	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Part des résidences secondaires dans le parc de logements	2,71	3,86	4,24	4,32	3,61	4,53

Une vacance forte

La vacance a fortement augmenté entre 2009 et 2014, avec 172 nouveaux logements vacants. Le taux de logements vacants représente 12 % du parc de logements en 2014. Ce taux est le plus important enregistré sur la commune depuis 1968. Il est identique au taux rencontré sur le territoire de Poher Communauté (12 %), mais plus important que celui du Finistère (7,9 %). La vacance est l'une des plus forte à l'échelle de l'intercommunalité (Poullaouen : 12,6 %, Tréogan : 17 %, Saint Hernin : 18,2 %).

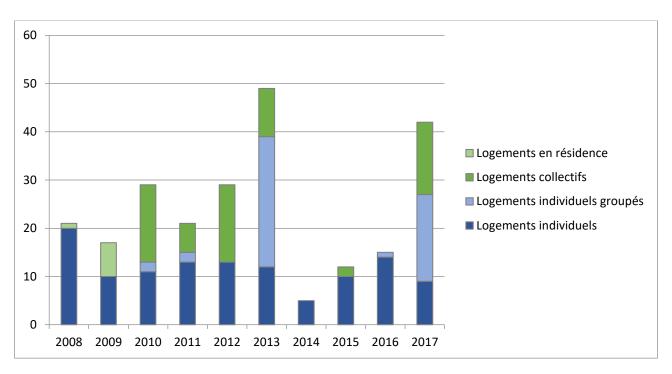
Cela représente un total de 549 logements vacants d'après l'INSEE. Cependant, le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (CERUR – décembre 2015) donne un total de 618 logements vacants (source : DGFP 2014). Parmi ces 618 logements vacants, plus de la moitié le sont depuis 1 à 2 ans (vacance pouvant être considérée de « rotation » en secteur détendu), 37 % depuis plus de 2 ans, soit une vacance structurelle qui interroge quant à la qualité du bâti et son positionnement sur le marché. Près de la moitié des logements vacants se concentrent dans le centre-ville. La vacance structurelle est liée au manque d'entretien des bâtiments dont certains présentent un état de ruine. En centre-ville, se rencontre également la problématique des logements laissés vacants au-dessus des commerces du fait d'une absence d'accès indépendant.

Aussi, un travail est en cours, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, pour se réapproprier les logements vacants (orientation 1 du PLH).

	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Part des logements vacants	7,31	7,41	6,34	0 72	0 72	12 21
dans le parc de logements	7,51	7,41	0,54	8,73	0,72	12,51

Le rythme de la construction au cours des 10 dernières années

Nombre de logements neufs autorisés depuis 2008 (Source : SITADEL, construction neuve en date réelle)



Entre 2008 et 2017, en comptabilisant les permis autorisés pour la construction individuelle, individuelle groupée, à usage collectif et en résidence, ce sont 240 logements qui ont été autorisés, soit une moyenne de 24 logements par an. Les logements individuels et individuels groupés représentent 70 % des autorisations, avec 16,7 logements par an contre 7,3 logements par an pour les logements collectifs ou en résidence.

Le rythme de construction est particulièrement variable d'une année à l'autre (presque 50 logements autorisés en 2013 contre seulement 5 logements autorisés en 2014) et très dépendant d'opérations ponctuelles qui concernent essentiellement les logements groupés, collectifs ou en résidence. Les autorisations pour des habitations individuelles pures se maintiennent au fil des ans à une moyenne de 10,8 logements par an.

A l'échelon intercommunal

La commune de Carhaix centralise la majeure partie des constructions neuves sur le territoire de Poher Communauté (Source : PLH).

	Répartition des constructions neuves entre 2006 et 2015
Ville centre (Carhaix Plouguer)	59 %
Communes de proximité immédiate (Kergloff, Cléden Poher, Motreff, Plounévézel, Le Moustoir)	39 %
Communes rurales (Poullaouen, Treffrin, Plévin, Saint- Hernin, Tréogan)	12 %

1.3.2. LA MAISON INDIVIDUELLE, MODE DOMINANT DE LA CONSTRUCTION **D'HABITATIONS**

Un logement est majoritairement assimilé à une construction

La typologie des logements présents sur le territoire relève majoritairement de la maison individuelle de type pavillonnaire qui représente 67,4 % des résidences principales. Il est cependant à noter que depuis 2009, le nombre d'appartements a augmenté passant d'une part de 28,9 % à 30,1 %. Des opérations liées à des facilités fiscales ont permis à des investisseurs de produire des logements de type appartement à la fois par le biais de la création de collectifs neufs ou la réalisation d'appartements au sein de maison de ville existante.

Ces appartements ont permis de disposer de logements locatifs, en dehors des logements sociaux.

En % des résidences principales	2009	2014
Part des maisons	69,0 %	67,4 %
Part des appartements	28,9 %	30,1 %

Sources: Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

Il est certain que le mode d'habitat majoritairement individuel va perdurer dans les années futures. Mais les opérations urbaines en milieu urbain seront amenées à promouvoir les opérations de logements collectifs. Cette logique est en marche sur l'agglomération carhaisienne (cf. photo jointe).



L'habitat collectif en centre-ville se développe. Cette tendance devrait se poursuivre dans la logique de réinvestissement du centre-ville mené actuellement par la municipalité.

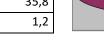
Ainsi, son statut de ville confère à Carhaix-Plouguer des typologies d'habitat qui n'existent pas sur d'autres territoires de la communauté de communes. La part des appartements augmente avec 30 % du nombre de logement alors que sur les autres communes le pourcentage oscille entre 0 et 1,7 %.

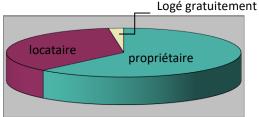
Une majorité de propriétaires

La répartition des ménages propriétaires ou locataires s'effectue de la manière suivante :

RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

Répartition en %	2009	2014		
Propriétaire	62,2	63,0		
Locataire ou sous locataire	35,7	35,8		
Logé gratuitement	2,1	1,2		
Sources : Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales.				





63 % des occupants des constructions principales sont propriétaires de leur logement. Cette tendance se confirme au fil du temps.

Un parc de logements relativement récent

Comparativement au reste de l'intercommunalité, le parc de logement de Carhaix-Plouguer est relativement récent. En effet, les résidences principales construites avant 1946 ne représentent que 13,8 % (INSEE RP2014), contre 20 % au sein de Poher Communauté. Sur Carhaix, la structuration de l'offre, développée fortement après-guerre, est à lier au développement économique industriel de la commune, au cours de cette période.

Un parc locatif peu développé

En 2014, même si la majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement, la part des locataires stagne autour de 36 % des résidences principales. Cela constitue une part importante des logements.

	nombre	%
Ensemble	3 708	100
Propriétaire	2 332	63,0
Locataire	1 332	35,8
Dont d'un logement HLM loué vide	437	11,8
Logé gratuitement	43	1,2

Sources: Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

Des logements sociaux

Les organismes qui gèrent le parc de logements HLM sont au nombre de trois.

> Finistère Habitat

Les sites gérés par habitat 29 représentent 264 logements, il s'agit de :

- Résidence des Peupliers,
- Résidence du Bois Blanc,
- Résidence du Moulin à Vent (en cours de réhabilitation),
- Résidence rue Anatole Le Braz,
- Pavillons de Persivien,
- Pavillons de Kerledan,
- Pavillons d'Izella pour personnes âgées.

> Armorique Habitat

Les sites gérés par Armorique Habitat représentent 76 logements, il s'agit de :

- HLM du Poher,
- HLM rue des Carmes
- Lotissement de Kerléon
- Aiguillon Construction gère 57 logements, il s'agit du HLM de la Salette (du T2 au T4).

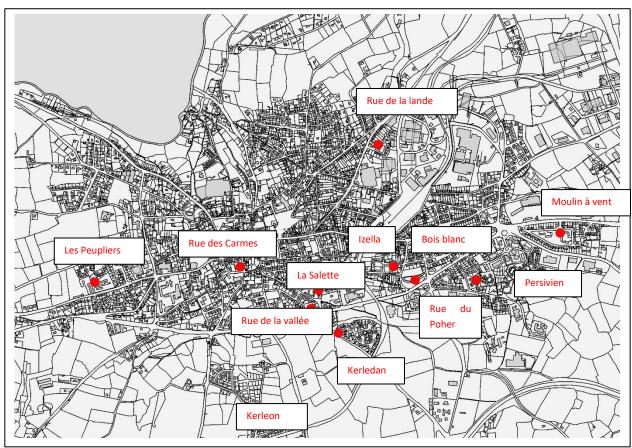
> S.A Les Foyers

4 pavillons sont gérés par cette société. Deux (2 T4) rue de la vallée et deux (1 T1 et 1 T3) rue des Landes.

> OPAC Quimper Cornouaille avec 27 logements, rue Hent Ar Vengleuz

Au total, ce sont **428 logements sociaux recensés sur le territoire de Carhaix-Plouguer**. Le taux de logements sociaux est donc de 11,5 %.

Localisation des logements sociaux



L'accueil d'hébergement spécifique

Résidence pour personnes âgées

La commune recense sur son territoire un hébergement spécifique pour personnes âgées.

Cet hébergement se disperse entre :

- La résidence autonomie La Salette (établissement pour personnes valides et autonomes). Cette structure dispose de 65 logements. Pension, restaurant animation, soins, espace sécurisé et services sont proposés.
- ➤ La maison de retraite de Keravel EHPAD 115 places, situé dans l'enceinte de l'hôpital
- ➤ La maison de retraite de Persivien EHPAD d'une capacité de 147 places.



Foyer jeunes travailleurs

Initié par Poher communauté, construit par le Logis Breton et géré par l'association Aile, le FJT permet à de jeunes salariés, stagiaires ou demandeurs d'emplois de se loger dans de bonnes conditions, rue Anatole France à proximité de la gare.

44 logements sont proposés :

- 38 studios meublés,
- 2 logements meublés à partager, avec 2 chambres individuelles chacun,
- 2 studios meublés pour couple.



Aire d'accueil des gens du voyage

Commune de plus de 5 000 habitants, la collectivité a l'obligation de mettre à disposition un terrain pour permettre l'accueil des gens du voyage.

La ville de Carhaix a été pionnière en la matière, puisque dès 1988, elle a géré une aire d'accueil à Kerlédan. Une nouvelle aire a été aménagée en 2010 au lieu-dit Kernaéret, proposant 40 emplacements.



Aire d'accueil de Kernaeret

1.3.2. LES OBJECTIFS EN MATIERE D'HABITAT : LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2017-2022

La commune de Carhaix-Plouguer est couverte par le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Poher Communauté, approuvé le 26 janvier 2017, pour la période 2017-2022.

Le Programme Local de l'Habitat a défini un scénario de développement volontariste s'appuyant sur deux postulats majeurs :

- Des perspectives de développement économique favorables.
- Une volonté politique de créer les conditions d'accueil et de développement résidentiel.

Les principales orientations et actions de ce programme sont les suivantes :

Orientation 1. Impulser la dynamique d'amélioration du parc existant

Action 1. Revaloriser les centres-bourgs/centre-ville du territoire

Action 2. Accompagner la réhabilitation du parc existant

Orientation 2. Conforter l'attractivité du territoire vis-à-vis de l'extérieur

Action 3. Renforcer le « rayonnement » de Poher communauté

Orientation 3. Répondre aux besoins de logement et d'hébergement en faveur des publics spécifiques dans une logique de parcours résidentiels

- Action 4. Répondre aux besoins des jeunes
- Action 5. Apporter des réponses adaptées pour accompagner le vieillissement de la population locale
- Action 6. Répondre aux besoins d'accueil et de médiation en faveur des Gens du voyage
- Action 7. Offrir une réponse adaptée aux besoins des plus modestes

Orientation 4. Mettre en place la gouvernance du PLH

- Action 8. Créer une Maison de l'Habitat
- Action 9. Mettre en place les instances et méthodes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du PLH

Ces objectifs ont les répercutions suivantes, sur l'intercommunalité, pour les 6 années du PLH :

- Un développement global de l'ordre de 600 à 700 logements dont la moitié serait réalisée sur la ville de Carhaix, le reste sur l'ensemble des communes rurales. Sur la commune de Carhaix, cette production s'effectuera à la fois par la production neuve et par des opérations dans le bâti existant (transformation d'usage, remise sur le marché de logements très dégradés voire ruines, division de grand logement en petit,...)..
- Une production de logement locatif social de l'ordre de 50 à 70 logements. Objectif fixé à minima et qui pourra être réajusté en nombre et dans la répartition par commune.
- Une étude de faisabilité d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat l'échelle du Syndicat Mixte qui permettra de travailler plus finement sur l'objectif de conventionnement privé (défini autour de 30 logements sur les 6 années du PLH pour Poher Communauté).
- La mise en place d'une aide à l'accession dans l'ancien (objectif de 60 à 90 dossiers sur 6 ans).

1.4. LES EQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES

1.4.1. UN NIVEAU D'EQUIPEMENTS CONSEQUENT

En tant que ville centre de l'intercommunalité, Carhaix-Plouguer dispose d'un panel d'équipements très complet. D'un point de vue géographique, les équipements sont répartis de manière cohérente par pôle d'usage. Les équipements se situent en tissu urbain, au centre-ville alors que les plus récents sont en frange de l'agglomération et en particulier au sein du parc de Loisirs de Kerampuilh et en partie Est, Sud/Est de l'agglomération. Cette richesse d'équipements induit un usage par les populations des communes voisines.

ADMR	Crématorium	Lycée général et professionnel
		Paul Sérusier
Aire d'accueil des gens du	Cyber commune	Mairie
voyage		
Bibliothèque	Déchetterie et usine d'incinération	Maison de l'enfance
Camping	Ecole de musique	Maison de retraite
CCAS	Ecole Diwan	Maison des associations
Centre de secours	Ecole Enfants Jésus	Maison médicale
Centre des impôts	Ecole Huella	Maison des services publics
Centre équestre	Ecole de Kerven	Médecine du travail
Culture loisirs animation	Ecole de Persivien	Office du Tourisme
jeunesse		
Centre médico-social	Ecole de la république	Pépinière d'entreprises
Centre médico	Espace aqualudique Plijadur	Parcours sportif
Psychologique		
Chambre d'agriculture	Espace Glenmor	Point info jeunesse
CCI	Foyer Jeune travailleur	Pôle emploi
Chambre des métiers	Foyer logement	Plateforme évènementielle
Cimetière	Gare SNCF	Poste
Cinéma	Gendarmerie	Salle Cinédix
Club du 3 ^{ème} âge	Greta	Salle omnisports
Collège Beg Avel	Hôpital	Services techniques
Collège St Trémeur	Etablissement Public médico-social regroupant un	Stade C.Pinson
	Institut Médico Educatif (IME) et un service	
	d'éducation spécialisée et de soins à domicile	
	(SESSAD)	
Complexe sportif		Station d'épuration
	Lycée Diwan	

Ci-dessous, des photographies d'équipements présents sur la commune



1.4.2. LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PERI-SCOLAIRES

Le système scolaire de CARHAIX PLOUGUER est composé de plusieurs structures et services connexes.

En tant que ville centre de l'intercommunalité, Carhaix-Plouguer dispose de l'ensemble des structures éducatives jusqu'au niveau lycée.

Les écoles maternelles

Elles accueillent 278 élèves en 2018, au sein des structures de Huella, Kerven, Diwan et de l'Enfant Jésus.

Les écoles élémentaires

Elles accueillent 484 élèves en 2018, au sein des écoles de Persivien, du Boulevard de la République, de Diwan et de l'Enfant Jésus.

Les collèges

Deux collèges se trouvent sur le territoire. Un à l'Ouest de l'agglomération : Collège Saint Trémeur et un à L'Est, le collège Beg Avel. Ce sont 747 scolaires qui fréquentent ces établissements en 2018.

Les lycées

Enseignement général, enseignement technologique et professionnel, BTS sont dispensés au sein des Lycées Saint Trémeur et Paul Sérusier.

Un lycée Diwan à Kerampuilh permet de proposer un enseignement général dispensé en Breton à 360 élèves en 2018. Il s'agit du seul lycée Diwan de Bretagne. Il attire donc des élèves de toute la région qui sont accueillis en internat. On compte ainsi 1 187 Lycéens sur la commune en 2018.

L'enseignement spécialisé

Cet enseignement est dispensé au sein de l'Institut Médico Educatif et du Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (maison de l'enfance), pour 102 élèves en 2018.

Au global, les effectifs scolaires sont relativement stables, ils varient sensiblement d'une année à l'autre en fonction des données démographiques :

2018:

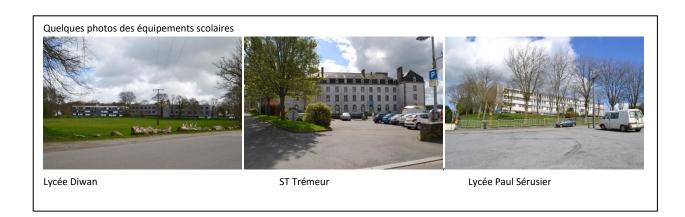
- maternelles et élémentaires : 762

collèges : 747lycées : 1187EPMS : 102

2014:

- maternelles et élémentaires : 772

collèges : 784lycées : 1071EPMS : 125



1.4.3. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

1.4.3.1. Equipements sportifs

Amateurs et athlètes de haut niveau disposent d'infrastructures multiples, publiques ou privées, pour s'adonner au sport de compétition ou de loisirs au sein d'un tissu associatif important et dynamique.

Avec plus d'une cinquantaine de clubs, les disciplines sont multiples et peuvent s'exercer sur plusieurs sites :

- Complexe Charles Pinson qui accueille un terrain de football en herbe avec tribunes et éclairages, une piste d'athlétisme de 250 m en revêtement synthétique, avec un terrain stabilisé au centre, deux terrains de tennis couverts, une salle de musculation.
- ➤ Complexe sportif de la piscine. Il rassemble l'espace aqualudique et deux terrains de tennis extérieur.
- Complexe sportif du lycée. Composé de deux salles omnisports, une piste d'athlétisme en cendrée de 400 m, un plateau central en bitume comprenant trois terrains de handball; un terrain de basket en extérieur, un terrain de football à 7 en herbe, une salle de combat (salle Y.Vaucher), une salle de gymnastique sportive.

Complexe de Persivien. Plusieurs structures sont présentes : un gymnase, un mur d'escalade, un terrain de football à 7 en herbe, un plateau bitumé avec six mini-buts de handball et deux paniers de basket.

- Complexe de L'Institut Médico Educatif. Trois terrains de football dont un éclairé, un terrain de rugby, un gymnase, un terrain de dressage de chien et un skate-park.
- ➤ <u>Vallée de l'Hyères</u>. Cet espace est un support pour loisirs de plein air avec un parcours sportif de 1,6 km, un centre équestre avec manège couvert et un parcours d'orientation.
- Moulin du Roy: Locaux du club de canoé kayak et parcours de slalom.
- ➤ <u>Kerampuilh</u>: un parcours de crosscountry, une plateforme événementielle utilisée tout au long de l'année pour diverse manifestations et une Maison des Jeux d'adresse.
- Plusieurs aires de sports dans les quartiers : boulodrome (local du petit clos), aire de pétanque en face de la piscine.
- Les équipements privés : golf compact de 9 trous, parcours aventure et labyrinthe végétal dans la vallée de l'Hyères.

A cela s'ajoute la voie verte qui constitue un support pour exercer divers sports de plein air (vtt, course à pied, marche...)

De plus, il faut noter que la commune a pour projet la construction d'un Palais des sports dans le secteur de Kerampuilh.

Les équipements sportifs privés ou publics







Vallée de l'Hyères support d'activité de plein air



Parcours sportif – vallée de l'Hyères



terrain de sports Kerampuilh

1.4.3.2. Equipements culturels

Le tissu associatif très riche permet de disposer d'une vie culturelle variée. De nombreux bénévoles, en partenariat souvent avec les services techniques de la ville, sont mobilisés pour proposer, tout au long de l'année, des évènements multiples : festival des Vieilles Charrues, festival du livre, bagadans et rassemblement de bagadou et cercles celtiques, programmation annuelle de l'espace Glenmor.

On retrouve ainsi plusieurs bâtiments ou sites dédiés à la culture :

- Espace Glenmor. Cet espace propose une programmation axée sur les musiques du monde, la chanson, le théâtre et ouverture sur la culture bretonne. Cet espace est doté d'une salle de spectacle de 630 places. Un cinéma est également présent sur ce site.
- Médiathèque municipale.
- Ecole de musique.
- Ti Ar Vro.
- > Office du tourisme
- > Office public de la langue Bretonne.
- > Plateforme évènementielle de Kerampuilh.
- Centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium.





1.4.4. LES EQUIPEMENTS DIVERS

1.4.4.1. Les cimetières

Carhaix dispose de deux cimetières, situés au Nord-Ouest de la ville :

- Au pied de l'église de Plouguer, un cimetière ancien de 193 concessions. Dans ce cimetière, il n'est plus délivré de nouveaux emplacements. En effet, ce cimetière est entouré de constructions et ne peut plus s'agrandir.
- Le cimetière de Carhaix, datant du milieu du 19° siècle, comprend 1937 concessions. En 2009, la municipalité y a installé un columbarium de 24 cases. Une chambre funéraire est présente aux abords de ce cimetière.

 Des terrains disponibles à proximité pourront assurer l'agrandissement de ce cimetière.

1.4.4.2. Les Associations

La commune est riche en associations, plus de 190 sont recensées.

1.4.4.3. Les communications numériques

Le projet « Bretagne Très Haut Débit » (BTHD) a été élaboré sur les fondements et principes du « Schéma de cohérence numérique », adopté en 2011, fixant l'ambition de « disposer à terme d'infrastructures en capacité de supporter tous les services et innovations numériques et de les rendre disponibles aux habitants, entreprises et administrations de Bretagne ».

Les modalités de sa mise en œuvre ont été établies dans une Feuille de route, adoptée en 2012, précisant les objectifs poursuivis, l'organisation des déploiements sur le territoire breton.

Le programme a vocation à être mis en œuvre par phases successives, la première phase de déploiement étant définie sur la période 2014-2018. Celle-ci comporte :

- ⇒ La réalisation d'un programme de montée en débit, reposant sur la réalisation de points de raccordements mutualisés
- ⇒ Le déploiement du FTTH dans les villes moyennes (13 villes devant être réalisées durant la première phase), correspondant à environ 100.000 prises et un nombre équivalent de prises réalisées en zone rurale.
- ⇒ La réalisation de liaisons optiques spécifiques pour des sites prioritaires, d'éducation, de santé, d'entreprises ou de services publics, après définition du besoin, études de faisabilité et d'opportunité.

La commune de CARHAIX entre dans la tranche 1 des zones de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, qui est en cours de réalisation.

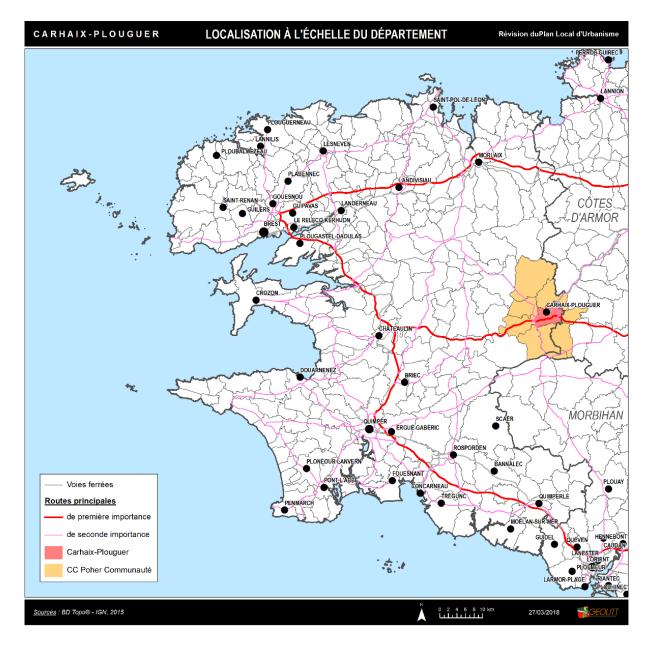
La deuxième tranche concernera d'autres communes du territoire de Poher Communauté.

1.4.5. LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LES DEPLACEMENTS

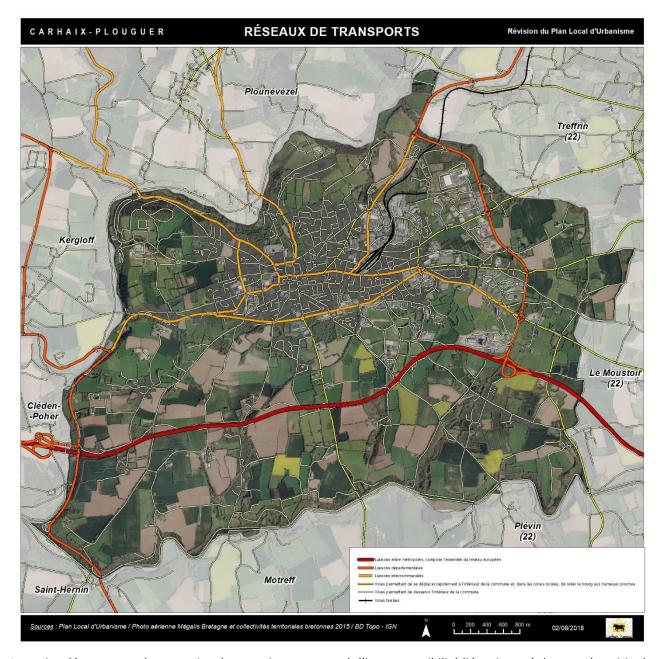
1.4.5.1. Les voies à l'échelle départementale

Le territoire est bien desservi par les axes routiers. La Route Nationale n°164 (Rennes-Châteaulin) traverse le territoire communal d'Est en Ouest. Outre la RN 164, plusieurs axes de communication importants traversent la commune, notamment :

- la RD 764, (route de Morlaix),
- la RD 787 (route de Guingamp),
- la RD 264 (ancienne RN 164, boulevard Jean Moulin),
- la RD 266 en direction de TREFFRIN,
- la RD 166 en direction de MAEL CARHAIX,
- la RD 54 en direction de PLOUNEVEZEL,
- la RD 83 en direction de PLEVIN,
- la RD 769 (route de Lorient).



1.4.5.2. Les voies à l'échelle communale



Les voies départementales et nationale connaissent un recul d'inconstructibilité lié, soit au règlement de voirie du département (RD264, RD764, RD54, RD266, RD166) soit aux dispositions du Code de l'Urbanisme dans le cas de route classée à grande circulation (RN164, RD787, RD264 et RD769).

Les voies au sein de la ville :





L'artère principale de centre-ville

Une voie connexe du centre-ville

Le boulevard urbain Jean Moulin

Le centre-ville est organisé autour d'un axe central orienté Est-Ouest qui va de la gare à l'Est, au quartier de la mairie à l'Ouest.

Au sud de la ville, une voie parallèle constitue un axe particulier. Il s'agit de l'axe Jean Moulin, voie départementale utilisée comme une rocade. Cette voie présente un manque d'adéquation entre la vie locale et la circulation. Des problèmes de sécurité peuvent émerger malgré la réalisation d'aménagements (voie à 70 km/h, rond-point,....). L'intégration de cette voie à l'urbanisme de la ville doit passer par des aménagements adaptés, sur la base d'une réflexion à l'échelle de l'agglomération, des quartiers et des parcelles bordant cet axe. En effet, elle a vocation à devenir un boulevard urbain. En 2004, une étude a été confiée à l'architecte - paysagiste M. Lanctuit. Il a établi, par section, des orientations d'aménagement (création de giratoire, liaison piétonnes, plantations). Elles ont été en partie réalisées et seront programmées dans les années à venir (liaison piétonne sécurisée entre le giratoire du Poher et celui de Kerampuilh, création d'un giratoire route de Lannouennec...).

La commune dispose d'une gare desservie par la ligne TER Carhaix-Guingamp. Cependant le territoire se trouve à l'écart du réseau de transport ferroviaire (notamment des projets de lignes ferroviaires à grande vitesse).

Depuis 2013, Poher Communauté développe une offre de transports en commun, cependant les déplacements domicile travail restent encore largement automobiles. En effet, en 2015, ils représentent 79,8 % des déplacements pour se rendre au travail, contre 0,9 % pour les transports en commun.

1.4.5.3. Le stationnement

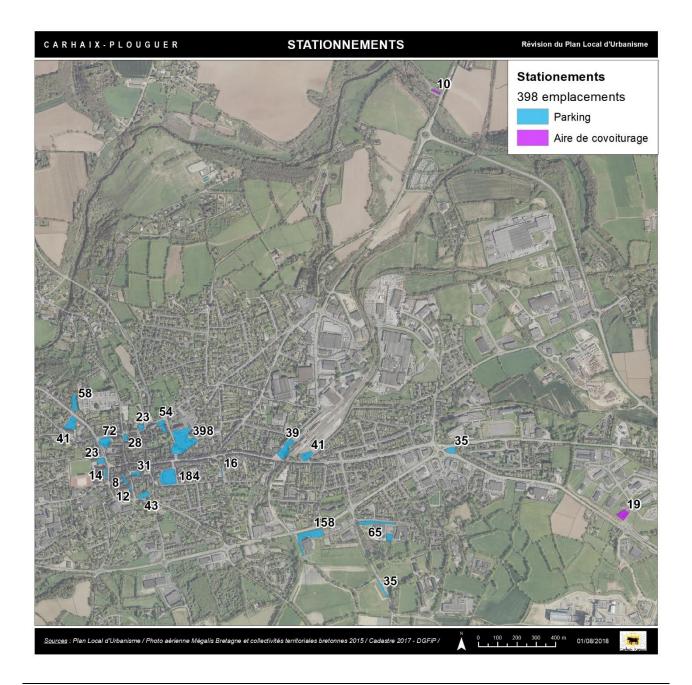
La localisation des espaces de stationnement

L'offre en espace de stationnement est multiple sur le territoire entre stationnement en accompagnement d'équipement, de bâti, et stationnement sur des espaces dédiés (place de Verdun, rue Traverse, place de la tour d'auvergne, place du champ de foire, place des droits de l'homme, place rue A.Briand, place de la mairie...)

L'offre en stationnement est importante aussi bien par le biais des places mais aussi, par des stationnements latéraux le long des voies.

L'inventaire des stationnements (voir carte ci-dessous) a dénombré 398 places matérialisées sur l'ensemble de la ville.

Parmi ces stationnements, sont prévus des emplacements spécifiques pour le rechargement des véhicules hybrides, électriques ou au gaz. Le stationnement des cycles est également prévu en différents points de la ville. Poher communauté vient d'installer (juin 2018) 8 boxes à vélos à la gare de Carhaix.



Le stationnement aux abords des équipements

L'offre en stationnement apparaît satisfaisante pour les équipements, pour lesquels existent des espaces mutualisés (ex : rue de l'école).

Un nouveau stationnement est en cours de réalisation, rue du Doc. Menguy pour créer 14 places automobiles et 2 places pour les cars afin d'assurer l'accueil des visiteurs de Vorgium, centre d'interprétation du patrimoine archéologique.

Les aires de covoiturage

La commune dispose de deux aires de co-voiturage : une aux abords de la voie verte au Nord de la commune et une au sein de la zone d'activité de la Villeneuve, connectée au réseau de transport en commun.





Aire de co-voiturage de La Villeneuve

1.4.5.4. La desserte en transports collectifs

Outre le TER (ligne Carhaix-Guingamp), les transports en commun sont assurés par car.

L'offre de transports collectifs permet une desserte des principales agglomérations (Quimper, Brest, Lorient, etc.), mais le niveau de services (notamment au cours des heures creuses) et les horaires ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins des habitants du territoire. A l'échelle départementale, les lignes suivantes sont proposées :

- Conseil Régional de Bretagne (TER) : Ligne 26 : Carhaix-Rosporden ;
- Conseil Départemental du Finistère (réseau Penn Ar Bed): 4 lignes (35, 36, 61 et 62) à destination de Châteaulin,
 Morlaix, Brest et Quimper;
- Conseil Départemental des Côtes d'Armor (réseau Tibus) : Ligne 4 : Carhaix-Loudéac ;
- Conseil Départemental du Morbihan (réseau TIM) : Ligne 15 : Carhaix-Lorient.

Depuis septembre 2013, Poher Communauté exerce la compétence « organisation et gestion d'un réseau de transport collectifs intercommunal » et propose différents services :

- **Hep le Bus**: réseau de transport urbain gratuits, par bus, à destination des Carhaisiens du lundi au samedi. Il s'agit d'un service régulier avec une navette toute les heures, associé à un service plus souple, à la demande (par téléphone). Ce service est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- TaxiCom': Mis en place en décembre 1999, TaxiCom' se déplace pour tous les habitants de la communauté, au prix de 2 € le trajet aller, sur les onze communes de Poher communauté. Il est assuré en partenariat avec des artisans taxi du territoire. Il fonctionne 4 demi-journées par semaine. Ce service est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Un réseau de transports scolaires: la communauté de communes détient des compétences en matière de transport scolaire. Elle transporte ainsi les élèves du primaire et du secondaire.

 Autres services: plusieurs services ponctuels sont assurés par la communauté, comme le transport extrascolaire vers l'espace aqualudique Plijadour, des navettes « Poher plages » (4 au cours de l'été 2018) ou le transport spécial « hep le Bus Vieilles Charrues ».

1.4.5.5. Les déplacements doux

Le réseau cyclable

Quelques pistes cyclables sont identifiées au sein de la ville. A cela s'ajoute la voie verte qui traverse la commune du Nord-Est au Sud-Est.

Le réseau piétonnier

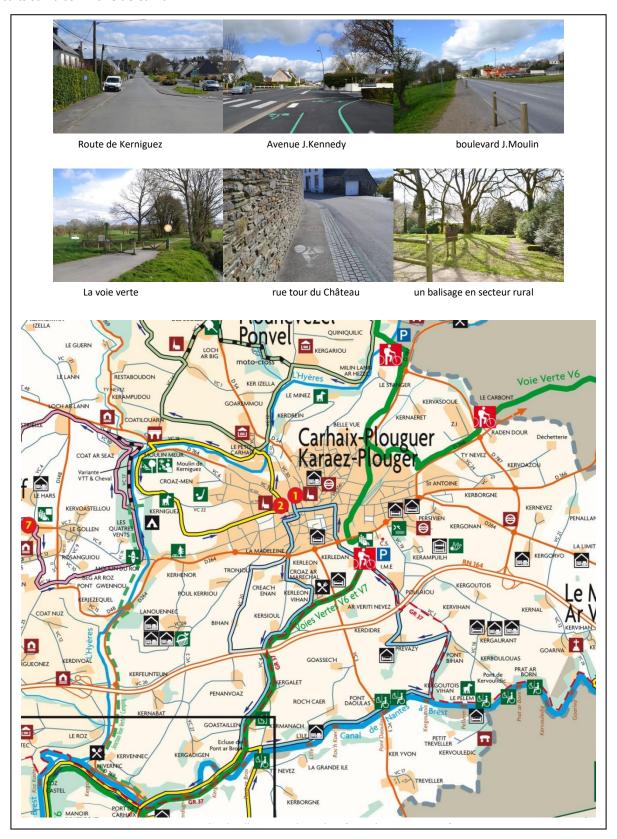
localisation ci-dessous).

Des cheminements existent dans l'ensemble du centre-ville (trottoir) et lors des aménagements de quartiers, y compris au sein des espaces d'activité, l'attention est portée sur la création de cheminements en site propre.

Ainsi, il existe (voie verte comprise) environ 32 km de cheminements doux sur l'ensemble du territoire communal (voir



A cela s'ajoute un réseau de cheminement par boucle sur l'ensemble du territoire de Poher Communauté avec plusieurs circuits sur la commune de Carhaix.



PARTIE II- ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Partie réalisée par



Siège social

24, route de Kerscao29480 LE RELECQ-KERHUON

enamo@enamo.fr - Tél : 02 90 82 42 13